

TERRITOIRE DE LA CÔTE DES ISLES

(hors PORT-BAIL et BARNEVILLE-CARTERET)

Collecte des déchets 2018



JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FEVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DECEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Depuis décembre 2018, Denneville Plage, St-Lo d'Ourville (Lindberg plage),

Baubigny, Canville la Rocque, Denneville (bourg et campagne), Les Moitiers d'Allonne, Sénoville, St-Lo d'Ourville (bourg et campagne)

Fierville les Mines, La Haye d'Ectot, Le Mesnil, St-Maurice en Cotentin, Sortosville en Beaumont, St-Pierre d'Arthéglise

Collecte supplémentaire sur Baubigny et Les Moitiers d'Allonne

Depuis le 19 octobre 2018, St-Georges de la Rivière, St-Jean de la Rivière

La collecte des ordures ménagères est assurée au moyen de BACS INDIVIDUELS fournis par le Pôle de Proximité de la Côte des Isles.

Sans ce bac, vos déchets ne seront pas collectés.

Votre bac individuel doit être sorti la veille du jour de collecte à partir de 19h00 et être accessible au personnel de collecte.

Une fois collecté, rentrez votre bac dès que possible.

HORAIRES OUVERTURES DECHETERIES

	du 1 ^{er} -10 au 31-03	HIVER du 01/10 au 31/03	ÉTÉ du 01/04 au 30/09
lieu dit « le Bosquet » Les Moitiers d'Allonne 06 79 40 21 32	FERMÉ MERCREDI	lundi - mardi jeudi - vendredi samedi	du lundi au vendredi samedi
Rue du Val Portbail 02 33 04 28 47	FERMÉ MARDI	lundi - mercredi jeudi - vendredi samedi	du lundi au vendredi samedi
		10h/12h 14h/17h 9h/12h 14h/17h 10h/12h 14h/17h 9h/12h 14h/17h	10h/12h 14h/18h 9h/12h 14h/18h 10h/12h 14h/18h 9h/12h 14h/18h



Pôle de proximité de la Côte des Isles
15, rue de Becqueret - ZA du Pré Bécouffret - BP 137
50270 Barneville-Carteret
Tél. : 02 33 95 96 70 - Fax : 02 33 95 96 71
Courriel : contact@cotedesisles.com
Site internet : www.cotedesisles.com

Les professionnels et « gros producteurs » (restaurants, campings, commerces,...) produisant beaucoup de déchets bénéficient de collectes supplémentaires selon un planning disponible sur www.cotedesisles.com

Mise à jour du calendrier au 11 décembre 2018

Pour recycler, il faut trier !

Près de 70 points recyclages sont à votre disposition, pensez-y

Les points recyclage sont, à minima, composés d'un conteneur destiné à collecter les emballages ménagers plastiques et métalliques, les papiers et les cartons et d'un conteneur destiné à collecter les emballages en verre.

EMBALLAGES MENAGERS

PAPIERS CARTONS

Bouteilles et flacons en plastique

Journaux, magazines, emballages en carton, papiers, enveloppes blanches

Briques alimentaires,

LES INTERDITS !

A déposer dans votre poubelle habituelle

FILMS ET SACS EN PLASTIQUE

PETITS EMBALLAGES EN PLASTIQUE OU EN POLYSTYRÈNE

VERRE

LES INTERDITS !

Bouteilles en verre sans bouchons ni capsules

Bocaux et pots en verre

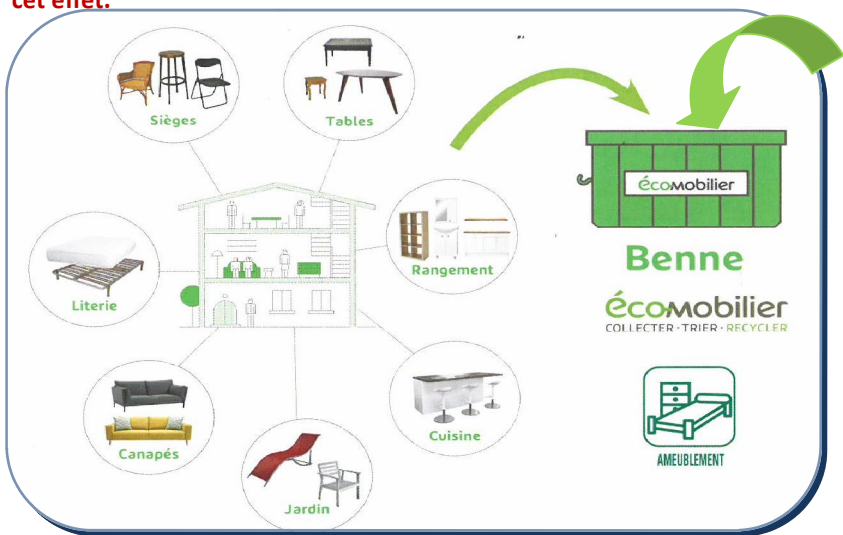
LES INTERDITS !

VAISSELLE, FAÏENCE, PORCELAINE
(Dans votre poubelle habituelle)

MIROIRS ET VITRES
(Dans votre poubelle habituelle)

AMPOULES, HALOGÈNES, NÉONS
(En déchetterie)

Il est rappelé que le verre est interdit dans les sacs d'ordures ménagères. Les bouteilles, pots et flacons en verre doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet.



Les déchetteries

Les déchetteries sont des espaces aménagés, clos et gardiennés où particuliers, artisans et commerçants peuvent déposer certains déchets non collectés lors de la collecte traditionnelle pour des raisons de poids, de volume, de nature ou de production épisodique. Après un stockage provisoire, les déchets sont valorisés dans des filières adaptées ou éliminés dans des installations autorisées à les recevoir.

Les déchetteries sont gratuites pour les particuliers et les professionnels redevables de la redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le territoire du Pôle de Proximité de la Côte des Isles, dans la limite de 12 m3 par an, tous déchets confondus. Au-delà les dépôts sont payants en fonction de leur nature et de leur volume, selon les tarifs fixés par délibération. En ce qui concerne les professionnels hors

CE QUI SE RECYCLE OU SE RÉEMPLOIE

MÉTAUX	CARTONS	MOBILIER	GROS ÉLECTROMÉNAGER
ECRANS	PETITS APPAREILS MÉNAGERS	LAMPES	TEXTILES
BATTERIES	PILES ET ACCUMULATEURS	HUILES DE VIDANGE	CARTOUCHES ENCRE

CE QUI SE VALORISE

TAILLES
PELOUSE
BOIS

CE QUI SE TRAITE DANS LES FILIERES ADAPTEES

ENCOMBRANTS	DÉBLAIS / GRAVATS
PNEUMATIQUES	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES
AMIANTE / CIMENT	

Uniquement à Port-Bail

Que faire de vos meubles en mauvais état ?



Déposez-les en déchetterie, une benne



est à disposition

Les éléments de décoration et de récréation ne sont pas considérés comme du mobilier. Les déchets tels que tapis, poussettes, sièges auto..., sanitaires, parquet, portes, fenêtres.. sont à orienter vers les autres bennes.

Demandez conseil au gardien de la déchetterie ou allez sur le site www.ecomobilier.fr.

Grâce à Eco-mobilier, éco-organisme agréé par l'Etat pour la collecte, le tri et le recyclage du mobilier usagé, une seconde vie s'offrira à eux. Par exemple, saviez-vous que 80% des constituants d'un vieux matelas peuvent être réutilisés ? Ainsi, on estime que dix matelas recyclés peuvent contribuer à la fabrication de huit tatamis de judo. Un bel avenir en perspective pour votre vieille literie !